

# Ligne 11 Parlementaires

## mobilisés pour un résultat concret



Le printemps dernier, suite à l'abandon que je déplore de l'éco-taxe, surgissaient craintes et doutes quant au financement des infrastructures de transport du Grand Paris, dont le tant attendu prolongement de la ligne 11.

Communiqués, courrier, projet de résolution... Dès le mois d'avril, j'interpelaï le Gouvernement s'agissant des ressources nouvelles qu'il comptait mettre en œuvre afin de garantir sa part de financement. Si l'engagement de ce Gouvernement (30 milliards de financement pour l'ensemble du projet) est historique, après des dizaines d'années d'inaction et d'attente pour les Franciliennes et les Franciliens, il n'en demeurait pas moins que l'absence de réponse à la hauteur de nos exigences ne pouvait nous satisfaire. Aussi, dès le projet de loi de finances rectificatif, nous décidions avec mon collègue Olivier Faure, en lien avec Jean-Paul Huchon, de trouver nous-mêmes la ressource nouvelle permettant de combler le manque à percevoir créé par l'abandon de l'éco-taxe.

C'est ainsi que nous soumettions au mois de juin notre amendement commun, visant à la création d'une taxe de séjour régionale, représentant en moyenne 2 euros par nuitée, et dont le montant perçu équivalait exactement à la contribution annuelle de l'Etat, fixée à 140 millions. Le 26 juin, il était adopté à l'unanimité. Commençait alors, un véritable bras de fer entre le Gouvernement, qui ne voulait pas de cette taxe de séjour, et nous-mêmes, qui refusions de revenir sur notre amendement, sauf à ce que l'Etat, au delà des déclarations de bonnes intentions, garantisse précisément et dans la durée son financement.

Le 9 juillet, le Premier Ministre, Manuel Valls ainsi que Christian Eckert, secrétaire d'Etat au budget, annonçaient, non seulement l'inscription des 140 millions d'euros au budget de 2015, mais aussi, l'accélération des chantiers les plus importants. Le 30 juillet,

par écrit, le Premier Ministre me confirmait la « sanctuarisation » des financements de ligne 11 et m'invitait à travailler tout au long du mois d'août, avec mon collègue Olivier Faure, en lien avec l'ensemble des ministères concernés, au détail de cette fiscalité nouvelle que nous voterons en décembre dans le cadre de la loi de finances rectificative. Rééchelonnement et nouvelle distribution de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises ainsi qu'une fiscalité écologique sur les parkings de bureau et des surfaces commerciales font désormais consensus. Le financement est engagé, la ressource garantie et la ligne 11 pour 2020 est désormais une réalité.

Je veux ici saluer la mobilisation des Montreuilloises et des Montreuillois, celle de l'ensemble de notre département et de la Région Île-de-France, mais aussi et surtout, l'AMUTC, (Association Montreuilloise des Usagers des Transports Collectifs), dont l'expertise et la rigueur intellectuelle nous auront accompagnés tout au long de cette bataille.

Lors du conseil municipal extraordinaire qui a réuni l'ensemble des Maires concernés par le prolongement de la ligne 11, Jean-Paul Huchon et de Daniel Guiraud, Maire des Lilas, ont rappelé l'importance de la mobilisation sur tous les fronts : celui des habitants et celui des députés, au travers des amendements que j'avais conjointement déposés avec Olivier Faure, pour permettre à ce projet de voir le jour dans les délais prévus. Aujourd'hui, nous devons nous féliciter des annonces du Premier Ministre qui doivent permettre sans plus tarder au STIF et à la RATP de lancer les travaux.

Cette bataille nous l'avons menée ensemble et nous l'avons gagnée ensemble. Sur bien d'autres sujets, continuons à rassembler nos efforts et à agir concrètement.

**Razy Hammadi**  
**Député de Montreuil-Bagnolet**

*Education prioritaire, renouvellement urbain, sécurité... sont les derniers dossiers sur lesquels Razy Hammadi s'est engagé dans le cadre des dossiers Montreuillois. Retrouvez toute son actualité sur [razzyhammadi.fr](http://razzyhammadi.fr)*